



Section du Puy-de-Dôme

Clermont-Ferrand, le 06 juillet 2017

à

**Mesdames et Messieurs  
les Parlementaires du département du Puy-de-Dôme**

**Objet :**

Dispositif Plus de Maîtres que de Classes (PDMQDC)

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous alerter sur le fait que, pour répondre à l'injonction ministérielle de dédoubler les CP en Education prioritaire, l'Inspecteur d'Académie a pris la décision de fermer les postes « Plus de Maîtres Que de Classes » (PDMQDC) en Réseau d'Education Prioritaire Plus (REP+) à la rentrée 2017. Ce dispositif permettait aux écoles de travailler en équipes, d'expérimenter de nouvelles façons d'enseigner.

Le SNUipp-FSU 63 a consulté les enseignants de REP+ qui se verront privés à la rentrée prochaine de leur « Plus de maître que de classe ». Ils regrettent à l'unanimité que ce dispositif disparaisse.

Que des CP soient allégés, pour favoriser les apprentissages et notamment l'entrée dans la lecture, ce serait un élément positif, s'il ne se faisait pas en détricotant ce qui vient juste d'être construit !

Le dispositif « plus de maîtres que de classes », facteur d'innovation et de travail en équipe, n'aurait pas dû servir de réservoir de postes.

Les enseignants impliqués dans ce dispositif, après avoir répondu à des appels à candidature sélectifs, ressentent cette décision comme un mépris pour le projet dans lequel ils se sont engagés ainsi que pour le travail accompli. La mise en œuvre de ce dispositif a permis de révolutionner les pratiques et de créer un collectif de travail en marche !

A l'approche des vacances scolaires, le SNUipp-FSU 63 considère ces injonctions ministérielles délétères et dénonce le manque de confiance pour les professionnels que nous sommes !

Ces mesures annoncées dans la précipitation, sans en avoir prévu les moyens, mettent en évidence le manque de locaux. Elles vont avoir pour conséquence de priver des classes entières de l'enseignement délivré par ces PDMQDC, en CE1 ou en maternelle et d'imposer des effectifs élevés pour les autres niveaux de classe. Pour faire réussir tous les élèves, c'est l'ensemble du cursus de l'école primaire qui doit être renforcé et en tout premier lieu, l'école maternelle qui joue un rôle primordial dans la prévention des difficultés scolaires.

Enfin, un argument économique et non des moindres, les moyens financiers mis en œuvre pour ce dispositif qui part en fumée en pleine évaluation pour en mesurer les effets discrédite les arguments du programme présidentiel quant à la nécessité de contenir les dépenses de l'État. Cette décision augure bien mal d'un quinquennat qui commence par un gaspillage phénoménal.

C'est pourquoi nous vous demandons d'intervenir auprès du Ministre de l'Education afin qu'au contraire des mesures annoncées, le dispositif soit pérennisé et développé dans toutes les écoles et en premier lieu dans les écoles qui accueillent un public en tout point comparable au public en Education Prioritaire, ce qui dans notre département correspond selon nos estimations à une cinquantaine d'écoles.

Les chercheurs le disent, les enseignants le disent, il faut préserver et développer le dispositif « Plus de maître que de classes » !

Les co-secrétaires départementales,

Régine DUMAS et Joëlle MASSON

**Copie à :**

M. l'Inspecteur d'Académie du Puy-de-Dôme

M. Yves LEON, Inspecteur de l'Education nationale Adjoint à l'Inspecteur d'Académie

---

**SNUipp-FSU 63 – Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC – Section du Puy-de-Dôme**

Maison du Peuple , 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél 04.73.31.43.72 ✉ [Snu63@snuipp.fr](mailto:Snu63@snuipp.fr)